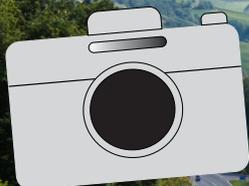


en commun

journal d'informations de la Commune de Noble-Contrée

**Concours de photo
Lauréat
Olivier Tosi**



**Tentez votre chance et
envoyez-nous
vos clichés !**

numéro 18 – juillet - août 2022



**Noble —
Contrée**
COMMUNE

Moments forts

Fête de la commune

Tohu-Bohu Festival

Fête nationale à Venthône

Fauchage/entretien des propriétés

L'expo-mobilité du Musée Olsommer



**Chères concitoyennes,
chers concitoyens,**

Vous tenez entre vos mains l'édition estivale de votre journal communal préféré ;-) . Dans ces colonnes, nous sommes heureux de vous présenter les différentes manifestations qui rythmeront cet été. La fête nationale prendra à nouveau ses quartiers à Venthône, les 31 juillet et 1^{er} août prochains. Les feux d'artifice constitueront le clou de la soirée, dès la nuit tombée.

La fête de la commune, qui était initialement agendée à la veille de notre fusion, prendra place le 4 septembre prochain au Terrain des Crêtes. Celle-ci ponctuera un week-end haut en couleurs avec la tenue de la 17^{ème} édition du Tohu-Bohu festival.

Enfin, notre commune a présenté lors de l'assemblée primaire le 13 juin dernier d'excellents résultats financiers pour son premier exercice comptable 2021.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et un magnifique été.

— Chargée de communication

Anais Zufferey

L'actualité de votre commune

Deuxième balade contrayotte

La balade contrayotte 2^{ème} du nom se tiendra le samedi 27 août prochain et abordera la thématique de l'eau à Noble-Contrée, notamment en lien avec ses bisses, la formation des pyramides de la Raspille ou encore les grands projets de gestion de notre or bleu.

Le rendez-vous est fixé à 9h00 au parking de l'école de Miège. La balade sera suivie d'un apéritif et d'une raclette.

Inscriptions d'ici au 22 août 2022 soit par mail à administration@noble-contrée.ch ou par téléphone au 027 564 63 00.

Fauchage/entretien des propriétés

Selon la législation en vigueur, les propriétaires de bien-fonds sis sur notre territoire sont tenus de faucher périodiquement leurs prés, d'éliminer les herbes sèches, de tailler leurs arbres et autres végétations, tant pour des raisons de sécurité que de salubrité.

Il en va de même pour les terrains non cultivés qui doivent être entretenus régulièrement. Ces dispositions sont valables tant pour la zone agricole que pour la zone à bâtir.

Le délai était fixé au 15 juillet 2022 pour s'y conformer. Après des contrôles et en cas de négligence, nous ferons exécuter les travaux aux frais des propriétaires concernés.

De plus, nous avisons les propriétaires bordiers des voies publiques qu'ils doivent procéder à la taille et à l'élagage des haies et des arbres situés en bordure des routes et chemins publics. Nous vous remercions d'avance pour votre active collaboration.



Rentrée scolaire 2022-2023 Transport des étudiants/apprentis

La rentrée scolaire approchant, nous vous informons au sujet des transports des étudiants et des apprentis.

Rail-Check

Au travers des Rails-Checks et afin d'améliorer la mobilité des jeunes et de promouvoir les transports publics, l'Etat du Valais et la commune du domicile participent à la moitié des frais de déplacement en transports publics des apprentis et des étudiants en formation dans les écoles du second II général.

Nous vous recommandons d'attendre la réception du Rail-Check avant l'achat du titre de transport. Informations et formulaire d'inscription sur le site www.railcheck-vs.ch.

Transport des élèves du CO

La Cie SMC SA se charge d'établir les abonnements de transport pour le cycle d'orientation.

Les élèves ayant terminé la 8H ont reçu un formulaire à remplir pour l'obtention et l'activation de la carte Swiss Pass. La Cie SMC SA se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires soit par téléphone au 027 481 33 55 ou directement à la gare du funiculaire à Crans-Montana.

Pour les bus sierrois, vous pouvez vous renseigner auprès de l'agence de voyages l'Oiseau bleu située à l'Avenue Général Guisan 15 à Sierre ou par téléphone au 027 456 36 26.

Assemblée primaire du 13 juin 2022

Des finances saines mais un projet communal bloqué

Les comptes 2021, premier exercice comptable de notre commune, ont été présentés et acceptés lors de l'assemblée primaire du 13 juin dernier. Ceux-ci peuvent être qualifiés de très bons et résultent tant de l'aide à la fusion versée par le Canton (3.2 millions) que d'une hausse importante des recettes fiscales assortie d'une maîtrise des charges. Ceci conforte le Conseil communal dans ses choix d'une fiscalité douce, d'aides aux familles augmentées et de subventions énergétiques incitatives désormais étendues à tous nos habitants.

L'assemblée a également validé la prolongation des zones réservées ainsi que le règlement sur les taxes de séjour et d'hébergement.

A noter que le projet de centre commercial Noble-Contrée à Veyras a obtenu son autorisation de construire début avril. Hélas, un habitant du village, précédemment débouté lors de la mise à l'enquête, a déposé une nouvelle opposition.

Ce dernier ayant par le passé tenté d'obtenir des compensations financières moyennant le retrait de son opposition, la commune réfléchit à d'éventuelles poursuites pénales à son encontre.

Fort du soutien des partenaires commerciaux et des autres copropriétaires de l'immeuble concerné, la commune se réjouit de pouvoir faire avancer ce projet pour le bien de l'ensemble des habitants de la région.



Fête nationale à Venthône

Après deux ans de pause forcée, la traditionnelle fête nationale battra son plein au centre du village de Venthône les 31 juillet et 1^{er} août prochains.

Le dimanche 31 juillet, une partie officielle ouvrira les réjouissances à 19h30. Ensuite, la soirée se poursuivra avec des concerts dont celui de la Fanfare l'Union de Venthône. Aux alentours de 22h30, des feux d'artifice illumineront notre commune de mille feux.

Le lundi 1^{er} août, un brunch est proposé à midi à la population, sur la place du village. Pour y prendre part, nous vous

remercions de vous inscrire par mail auprès du Relais Miégeois à l'adresse info@relaismiegeois.ch ou par téléphone au 027 455 90 90 d'ici au 25 juillet 2022.



Vie culturelle

L'expo-mobile du Musée Olsommer rencontre les écoliers

Notre médiatrice culturelle Katia Boz Balmer a repris la route avec l'expo-mobile du Musée Olsommer. Cette animation itinérante a pour mission de présenter l'histoire de l'art aux plus jeunes. Ainsi, des ateliers de découverte sont proposés dans des écoles primaires valaisannes sur des thématiques de l'histoire de l'art, comme la pratique de l'auto-portrait, la technique du clair-obscur, ou encore la découverte des œuvres de Charles-Clos Olsommer.

Sur cette photo, les élèves de l'école primaire de Riddes se sont mis en scène pour reconstituer le tableau du Caravage, "l'Appel du Saint Matthieu".



Festival des musiques actuelles Tohu-Bohu du 1^{er} au 3 septembre

Le Tohu-Bohu revient pour sa 17^{ème} édition, galvanisé par le succès rencontré en 2021. Cette année, le festival propose pour la première fois de son histoire un concert en places assises, avec le virtuose de piano classique Sofiane Pamart. "J'avais approché son manager pour proposer de faire jouer Sofiane au festival, dans un décor de montagnes", nous explique Lionel Martin, programmateur du festival. L'idée a séduit l'artiste, qui sera la tête d'affiche du jeudi. En première partie de soirée, la chanteuse valaisanne Meimuna enchantera les spectateurs avec sa musique folk acoustique. Et pour clore en beauté, le duo Praktika et Simon Winse offrira un live électro endiablé. "On cherchait une musique qui donne envie aux gens de se lever et danser, de boire un verre dans une ambiance festive".

Le vendredi, la chanteuse Danitsa, récompensée aux Swiss Music Awards, ouvrira

les réjouissances avec sa musique teintée d'influences rap, hip-hop et reggae. Ensuite, Sopico assurera un show rap mixé à la sauce rock. Et si cet artiste a tapé dans l'œil du chanteur Sting, il y a de grandes chances qu'il vous épate également !

Le samedi, le groupe fribourgeois Baron.e fera résonner sa pop rêveuse au Terrain des Crêtes. Il sera suivi de Ben Mazué, un chanteur qui a remporté un prix aux Victoires de la musique. Et ce n'est qu'un bref aperçu de la palette d'artistes qui brûleront les planches.

"Sans hésiter, il s'agit pour moi de l'une des plus belles programmations. Je me réjouis vraiment de voir la réaction du public lors des concerts", confie Lionel Martin.

Plus d'informations et billetterie sur le site www.tohu-bohu.ch.

Fête de la commune le 4 septembre

Afin de célébrer la naissance de notre commune, une grande fête ouverte à toute la population aura lieu le dimanche 4 septembre prochain sur le site du festival Tohu-Bohu à Veyras dès 10h00. A l'issue des cortèges provenant des trois villages, une messe sera célébrée sur la grande scène du festival, suivie de la bénédiction des nouvelles armoiries communales et d'une partie officielle.

Un apéritif sera offert à l'issue duquel la population pourra se restaurer dans les stands de nourriture à disposition. L'après-midi, différentes prestations de nos chorales, fanfares et groupes de musique locaux auront lieu ainsi que des animations pour les enfants. Nous nous réjouissons de partager cet événement en votre compagnie !

Actualités des associations

FSG Miège Olympic : Le club de gymnastique de Miège annonce sa nouvelle saison 2022-2023, dont les cours débiteront le 22 août prochain. Le programme des cours est disponible sur www.noble-contree.ch, sous la rubrique "Pratique", "Annuaire communal", sur la page dédiée à cette société.

Pacte d'amitié Veyras-France : La Société de Développement de Veyras vous propose un séjour en Ardèche du 23 au 25 septembre prochain afin de perpétuer et consolider les liens entretenus avec nos amis français. Si vous êtes intéressé, rendez-vous sur le site de la SDV www.sdveyras.ch où vous trouverez les informations utiles pour vous inscrire.

Open grill au foyer de jour Pré du Chêne : Les aînés sont conviés à partager un repas de midi convivial à la Résidence Pré du Chêne de Venthône les 22 juillet, 17 août, 14 septembre et 21 octobre prochains. Informations et inscriptions à l'adresse foyerdejour.preduchene@netplus.ch ou par téléphone au 027 459 27 59 (de préférence jusqu'à 15 jours avant la date souhaitée).

Agenda des manifestations

28 juillet : Nomad'Bar, école de Veyras

30 juillet : Pink Party, grange de la Calattra à Miège

31 juillet et 1^{er} août : Fête nationale, Venthône

14 août : Vide-grenier et marché artisanal, Venthône

21 août : Concert au jardin et une œuvre sous la loupe, Musée Olsommer à Veyras

27 août : Balade contrayotte, Miège

26 août : Loto du FSG Miège Olympic, salle polyvalente de Miège

1-2-3 sept. : Tohu-Bohu festival, Terrain des Crêtes à Veyras

4 sept. : Fête de la commune, Veyras

Jusqu'au 18 déc. : Exposition "Empreintes Art nouveau", Musée Olsommer à Veyras

Ce journal mensuel informe les habitants des actualités sociales, politiques et économiques de sa région. Il est à la disposition des associations ou particuliers qui souhaiteraient proposer un sujet ou poser une question. Pour ce faire, ils peuvent nous écrire à communication@noble-contree.ch.

noble-contree.ch

[f @noblecontree](https://www.facebook.com/noblecontree)

[i @noblecontree](https://www.instagram.com/noblecontree)

[in Commune de Noble-Contrée](https://www.linkedin.com/company/noble-contree)



Téléchargez notre application mobile en scannant les QR codes suivants :



App Store



Google Play

Impressum

Tirage : 2'290 exemplaires

Prochaine parution : 1^{er} septembre 2022

Délai de rédaction : 12 août 2022

Imprimerie : Schoechli, Sierre